

AUTREMENT DIT...

Le billet du SNU Poitou-Charentes

CPNC dite CPN39 :

Il y a eu **1008 PROMOTION** : 662 changements de coefficient, 334 primes : 29% pour des employés, 27% pour des agents de maîtrise et 28% pour des cadres. Cette répartition paraît équilibrée sauf que le volume de chaque catégorie est très disproportionné. On a le nombre de promotions obtenues mais pas le nombre de « réclamations ».

La commission accuse actuellement presque une année de retard dans le traitement des dossiers ! Actuellement ils traitent ceux de février 2017. D'ici fin avril, ils espèrent arriver à août/sept 2017.

Ensuite pause de 4 mois pour mise en place de la nouvelle classification.

Comme annoncé dans le précédent "Autrement dit...", les collègues dont les dossiers ne seront pas traités recevront un courrier leur demandant s'ils maintiennent leur demande et indiquer leur positionnement dans la nouvelle classification.

Mail.net & réseaux sociaux :

On connaissait le risque de captation d'images et/ou d'enregistrement des entretiens. **Désormais se sont les mail.net qui peuvent se retrouver sur les réseaux sociaux.** Un 1^{er} cas d'échanges mail.net copiés/collés sur une page

Facebook a été trouvé par hasard par une collègue de Poitou-Charentes, avec les noms des conseillers. Mais combien y'en a-t-il en réalité ?

Si cela vous arrive :

1^{ère} consigne : faites systématiquement **des captures d'écrans** des pages incriminées.

2^{ème} point : **juridiquement, il n'y a que vous qui puissiez porter plainte**, plainte sans laquelle rien ne pourra être engagé (n'indiquez pas votre adresse personnelle mais celle de votre agence !).

Enfin, contacter les services RH pour enclencher **la procédure de protection fonctionnelle** (prise en charge des moyens de défense de l'agent (avocat), le paiement en lieu et place de l'agresseur des dommages et intérêts alloués par un jugement définitif). **Et tenez-nous au courant !**

Longue maladie et demi-traitement : les procédures s'améliorent



Les collègues étant arrêtés plus de 4 mois passent **en demi-traitement** et trouvent fréquemment leur dossier bloqué. Les services RH les renvoient vers Mutex sans leur préciser qu'ils doivent envoyer

leurs décomptes d'indemnités journalières.

Suite à l'intervention de vos élus, un courrier leur sera désormais envoyé pour expliquer les procédures.



De qui se moque-t-on ?

La Direction Régionale a annoncé **le recrutement de 17 agents GDD en Nouvelle Aquitaine...** Pour une activité en décroissance !!

Vous trouvez ça drôle ? Attendez la suite... !

Les agents GDD s'étant positionnés (volontaires ou non) sur l'activité conseil mais n'ayant pas encore suivi la formation pourront se positionner sur ces postes (pour les autres, c'est trop tard !) mais si ils **sont recrutés, ils devront rembourser la prime GPEC !!!**



Véhicule de service ou de location : question d'assurance

Votre véhicule personnel, stationné à l'agence ou dans la rue, durant l'utilisation d'un véhicule de service ou de location **est assuré par l'assurance MISSION de Pôle emploi, à la condition que le salarié soit en mission** (formation, réunion...) avec un ordre de mission à jour. (Le dépôt de plainte sera obligatoire pour que l'assurance fonctionne lorsque le tiers à l'origine du sinistre n'est pas identifié.)

Néanmoins, le contrat de location ou l'assurance du véhicule de service ne débute officiellement qu'avec le début de la mission d'où l'impossibilité d'utiliser le véhicule le week-end et ou la veille à des fins personnelles.

Vous n'avez qu'une seule voiture : la Direction évoque une fois de plus **le bon sens** et répond « **que des dérogations prises par l'ELD sont possibles en fonction de problèmes particuliers et de certaines circonstances** » (sous entendu **pour permettre l'utilisation du véhicule personnel**).

Beeeeeeeeurk !



Jean Bassères s'est adjoint en novembre dernier **un nouveau Directeur général adjoint** : Paul Bazin de Jessey ancien de la **Manif pour tous** et toujours **militant de Sens commun** (dont l'un des membres fondateurs n'est autre que sa sœur Madeleine Bazin de Jessey). **Les agents LGBT de Pôle emploi, mais pas uniquement, apprécieront le message que cela renvoie !**

Vous désirez recevoir les publications du SNU Poitou-Charentes dès leur diffusion ? Cliquez sur le lien ci-contre !

